

Conseil d'administration ENSAG-UGA Séance du 05 mars 2026

Délibération n°
DEL-2026-0305-5

Nombre de membres : 20
Membres en exercice : 20

Quorum début de Séance : 16

Membres présents : 12
Membres représentés : 05
Membre(s) ne prenant
pas part au vote : 00
Nombre de votants : 17

Voix favorables : 14
Voix défavorables : 00

Abstention : 03

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à quatorze heures, le conseil d'administration de l'ENSAG-UGA s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Nicolas Dubus, Président du Conseil d'Administration.

Point à l'ordre du jour :

4.1. Avis sur le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Membres présents

DUBUS Nicolas,
LAJARGE Romain,
MANOLA Théa,
TIXIER Nicolas,
BARDOS Sylvia,
HARRY Camille,
VEILLEROT Marianne,
PAGIRAS Camille,
PROMAYON Seamus,
BRESSY Vincent,
POBÉ Pascaline,
ROUEDE Emmanuel,

Membres représentés

DEPOLLIÉ Guy (pouvoir à Nicolas Tixier),
VETTORELLO Jean-Pierre (pouvoir à Nicolas Dubus),
FEUTREN Alexandre (pouvoir à Seamus Promayon),
KERMEN Pierre (pouvoir à Emmanuel Rouede),
RANÇON Blandine (pouvoir à Pascaline Pobe, à partir de 14h20),

Membres excusés

MADRENNES Jacqueline,
LAKHNECH Yassine,
MOCELLIN Raphael.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délibération n°5 relative au Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER)

Le Conseil d'Administration de l'ENSAG-UGA après avoir pris connaissance des éléments sur le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER), présentés en séance ce jour et en avoir délibéré, donne un avis favorable, à la majorité.

Fait le 05 mars 2026

Le Président du
Conseil d'Administration

Nicolas Dubus

